



Devenez notre assistant de service social ou notre conseiller en économie sociale et familiale (H/F)

A compter du 1^{er} novembre 2025

La ville de Melun, Ville préfecture de Seine-et-Marne, à 45 km de Paris, Melun se distingue par son offre universitaire importante et en développement, son dynamisme économique, son engagement social et sa vitalité culturelle. La Ville de Melun s'applique à offrir aux Melunais et à ses visiteurs un cadre de vie agréable, en restant à l'écoute des besoins évolutifs de sa population.

Pour ce faire, elle mise sur les compétences et l'expertise de ses 1200 agents au service de 42 000 habitants. Son organisation poursuit sa transformation. La ville se façonne et s'adapte pour répondre au projet de mandat autour de ses 4 piliers : transition écologique, amélioration du cadre de vie, tranquillité et sécurité publiques, et relations entre les habitants. Les défis sont nombreux et à la hauteur des enjeux d'une ville attractive engagée vers l'avenir.



Pourquoi nous avons besoin de vous ?

La direction des affaires sociales concourt à l'élaboration d'une politique de solidarité municipale innovante à travers une présence visible, active et rassurante sur l'ensemble du territoire de la ville, en s'appuyant sur des contacts privilégiés avec les habitants, les acteurs associatifs et institutionnels.

Avec qui allez-vous travailler ?

Au sein du pôle santé et cohésion sociale, vous travaillez en binôme avec la responsable du service social.

Quel sera votre environnement de travail ?

Dans des locaux adaptés à l'activité, disposant d'un lieu de restauration.



Quelles seront vos missions ?

Vos missions en lien avec l'accueil et l'accompagnement :

- Vous accueillez le public, avec sérénité, disponibilité et neutralité : vous identifiez la demande des familles, vous les informez et vous les accompagnez en partenariat avec les acteurs associatifs ou institutionnels sur le territoire ;
- Vous réalisez avec les familles un accompagnement social et éducatif ;
- Vous accompagnez les familles dans la gestion de leur budget (AEB) ;
- Vous soutenez les familles dans leurs démarches administratives, dans le cadre de notre mission de réduction de la fracture numérique ;
- Vous êtes chargé (e) de l'accompagnement des familles en procédure d'expulsion locative en lien avec les associations et les institutions œuvrant dans ce domaine.

Vos missions en lien avec les partenaires sociaux :

- Vous participerez aux réunions collectives d'information et de sensibilisation en partenariat avec les acteurs locaux dans différents domaines (santé, prévention, insertion sociale...) ;
- Vous participerez aux différentes manifestations organisées par le CCAS et les Centres Sociaux ;
- Vous participez aux instances du CCAS.



Profil recherché :

Vous êtes titulaire du Diplôme d'Etat d'assistant de service social ou de conseiller en économie sociale et familiale.

- Connaissances législatives dans le domaine social ;
- Connaissance des dispositifs en direction des familles en difficultés.
- Vous maîtrisez l'informatique (Word, Excel, internet.)
- Vous avez une bonne présentation ;
- Vous avez une bonne connaissance de l'environnement professionnel
- Vous possédez, si possible, une expérience en direction de tous publics ;
- Vous savez expliquer, synthétiser et argumenter à l'oral ou à l'écrit ;
- Vous possédez le permis B.

Avez-vous les aptitudes professionnelles attendues au sein de la ville, outre les compétences attendues sur le poste ?

- ✓ Rigueur et discrétion
- ✓ Méthodique et organisée
- ✓ Empathie face à un public en difficulté
- ✓ Qualités relationnelles : savoir faciliter la coopération transversale et le travail d'équipe
- ✓ Savoir travailler en autonomie, prendre des initiatives et être force de proposition, tout en respectant le circuit hiérarchique
- ✓ Sens du service public (neutralité, objectivité, confidentialité, laïcité) ;
- ✓ Capacité à la polyvalence, et adaptabilité

Et votre statut ? Votre temps de travail ?

🏢 Filière médico-sociale – Catégorie A

📁 Emploi permanent ouvert aux titulaires ou par dérogation aux agents contractuels ;

⏰ Temps complet : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30

💰 Rémunération statutaire + RIFSEEP (IFSE + CIA) + prime annuelle ;

↪ à partir de 400 € ↪ 70% du traitement de base + l'indemnité de Résidence

☀️ Vous bénéficierez de 25 jours de congés annuels + 22 RTT + 2 jours de fractionnement (sous condition)

POURQUOI REJOINDRE MELUN ?

- Contribuer à des projets significatifs qui impactent positivement le développement de la ville et la vie des citoyens.
- Travailler dans une collectivité qui valorise le développement personnel et professionnel de ses agents.
- Bénéficier d'un cadre de vie agréable, enrichi par une longue histoire et un patrimoine culturel vibrant.
- Intégrer une équipe dynamique et engagée
- Rejoindre une ville labellisée « Ville active et sportive » ; « Ville Fleurie » ; « Ville zéro Phyto » ; « Ville Eco Propre » ; Commune Donneur et Ville intranet
- De plus, nous privilégions des conditions de travail optimales et une organisation du temps de travail qui répond aux normes d'un service public performant.

Nous visons également à assurer le meilleur équilibre possible entre vie professionnelle et vie privée grâce aux initiatives suivantes :

- L'autorisation des agents de la ville à s'inscrire à des activités sportives, sur la pause méridienne
- L'accès à une salle de restauration commune ou au restaurant EOGN : repas complet entre 5 et 8 €
- L'accès favorisé à la formation grâce à un plan de développement des compétences ambitieux, d'une facilité d'accès aux préparations concours, aux Validations des Acquis d'Expérience et circuits de formation en intra. Vous aurez également la possibilité de participer aux conférences sur des thématiques fortes portées par la municipalité
- Participation financière à votre prévoyance à hauteur de 7 € par mois
- Possibilité de bénéficier de congés familiaux notamment : le congé proche aidant, le congé de présence parentale et d'autorisation spéciale d'absence pour des événements familiaux.
- Versement du Forfait mobilité : participation financière de la Ville à hauteur de 75% sur vos abonnements transports, versement du forfait mobilité pour les déplacements doux (vélo, trottinette, covoiturage, ..) selon les montants réglementaires ou prise en charge de 50% vos frais de parking sous condition (Gaillardon ou portes de paris).
- Participation aux moments conviviaux pour engager une cohésion des services, sur deux temps de l'année, en janvier et en juillet.
- Possibilité de s'inscrire à l'amicale du personnel, permettant : l'accès à la participation aux locations de vacances, voyages, tickets cinéma, parc d'attraction, voyages.....

CANDIDATER



CANDIDATURE INTERNE/EXTERNE – Pour postuler à l'attention de Monsieur le Maire

Candidatures (lettre de motivation et CV) à adresser :

- Par courrier postal : Hôtel de Ville - 16 rue Paul Doumer 77 000 MELUN
- Par mail : recrutement@ville-melun.fr

La collectivité est engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes : les candidatures féminines et masculines seront examinées avec la même attention.

Aussi, dans le cadre de sa politique d'accueil et d'intégration des travailleurs handicapés, la collectivité facilite leur accès aux emplois territoriaux. Egalement, dans le cadre du respect du principe de laïcité, la collectivité interdit toute discrimination fondée sur les opinions ou croyances religieuses dans le recrutement et garantit ainsi, une stricte neutralité et une égalité de chacun devant le service public.